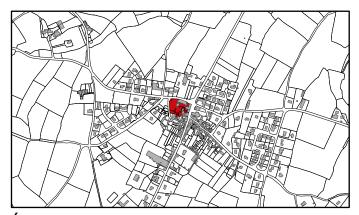
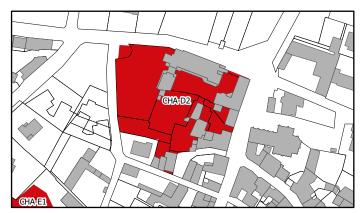




Localisation





État des lieux



- Localisation du site au centre de la commune
- Parcelle intégré au sein d'un tissu pavillonnaire
- Site composé de l'actuelle mairie, de la salle des fêtes et de batîments résidentiels
- Desserte possible depuis la route de Vezins au nord, la rue Charles de Gaule à l'est, la rue Saint-Michel à l'ouest et au sud

Principes d'Aménagement



- Un accès sera créé depuis la route de Vezins au nord du site, par la rue Charles de Gaule à l'est, par la rue Saint-Michel à l'ouest et au sud du site
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant

Programmation

Densité minimum de logements: 14 logements/ha

Surface: 0,54 Ha